



La Fondation Blancheporte lance un appel aux femmes qui font avancer la Métropole Européenne de Lille.

Depuis cinq ans, la Fondation Blancheporte accompagne des femmes qui, par leurs initiatives, font concrètement bouger les lignes. Créée en 2021 sous l'égide de la Fondation de France, elle a déjà soutenu 16 projets et reversé près de 340 000 euros à des associations engagées. Ce 10 juillet, elle ouvre un nouvel appel à projets consacré aux initiatives portées par des femmes dans la Métropole Européenne de Lille en faveur de la petite enfance (0-3 ans) et de la parentalité. Une façon d'agir là où tout commence pour donner à chaque enfant les meilleures conditions pour bien grandir.

Bien grandir, ça commence dès les premières années.

Parce que les premières années de la vie sont décisives, la Fondation Blancheporte consacre cette année son appel à projets à la petite enfance (0 à 3 ans) et à la parentalité. Son ambition est de soutenir des initiatives qui offrent à chaque enfant les meilleures chances de bien grandir, quels que soient son environnement ou son histoire. Favoriser la transmission, développer les solidarités entre les familles, stimuler l'éveil des tout-petits, accompagner les parents ou les personnes en charge de l'éducation, prévenir les inégalités dès le plus jeune âge... autant de leviers essentiels pour construire un environnement propice au développement de l'enfant. En choisissant cette thématique, la Fondation réaffirme une conviction forte : agir auprès des tout-petits, c'est construire durablement une société plus juste, plus solidaire et plus inclusive.

Soutenir les femmes qui agissent pour la petite enfance dans la Métropole Européenne de Lille

La Fondation Blancheporte concentre cet appel à projets sur la Métropole Européenne de Lille. Il est ainsi ouvert aux structures associatives de ce territoire reconnues d'utilité publique ou issues de la loi de 1901. A l'issue de la sélection, 3 initiatives seront soutenues :

- 2 associations expérimentées bénéficieront d'un soutien de 5 000 à 10 000 euros par an pendant trois ans, afin de leur donner les moyens de développer durablement un de leurs projets
- Une "Jeune Pousse" associative, créée après le 1er juillet 2024, recevra une dotation de 5 000 euros pour accompagner son lancement et encourager l'entrepreneuriat associatif.

Comment candidater ?

Les associations peuvent déposer leur dossier **jusqu'au 10 septembre 2026** sur le site de la Fondation Blancheporte. Toutes les informations sont disponibles sur : <https://fondation.blancheporte.fr/appel-a-projets.php>